



Assurance décès contestée sur emprunt

Par **MAMYBLOUSE**, le **01/04/2013** à **19:37**

[fluo]bonjour[/fluo]

Après le décès de mon époux j'ai arrêté le remboursement du crédit SOFINCO que ce dernier avait contracté (malgré mon désaccord), car je n'avais pas les moyens. - Nous avons signé pour être tous deux assurés pour ce crédit (mon époux avait à l'époque 61 ans et moi 65) - Malheureusement mon mari est décédé quelques semaines plus tard - Je pensais être en droit de compter sur cette assurance qui refuse depuis le décès de reconnaître le bien fondé de ma demande - Ils ont constitué un dossier qui porte un numéro différent de celui que nous avons signé ? Je leur ai demandé à plusieurs reprises la copie du dossier incriminé que je n'ai jamais reçu - De même je n'ai pu entrer en contact avec la personne avec qui nous avons monté ce dossier (cette personne se trouvait en Corse) - Ce jour je suis victime d'une saisie bancaire et de harcellements continuels - Après le décès de mon époux on m'a diagnostiqué et opérée d'un cancer colorectal, Je suis diabétique à degré élevé et j'ai en charge un enfant adulte Handicapé de 43 ans - Notre avenir est sans issue

[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **MAMYBLOUSE**, le **01/04/2013** à **19:46**

Je ne sais plus vers qui me tourner - Je n'ai plus aucune famille et je suis vidée de toute énergie face à cette situation - je suis submergée et honteuse de ne pas être en mesure d'y faire face. J'ai terriblement besoin d'aide, surtout pour mon fils - si j'étais seule....

Par **amajuris**, le **01/04/2013** à **20:03**

bjr,

si vous avez fait l'objet d'une saisie c'est que votre créancier a obtenu une décision judiciaire vous condamnant, procédure dont vous deviez être informée.

cdt

Par **chaber**, le **02/04/2013 à 08:21**

bonjour,

[citation]Malheureusement mon mari est décédé quelques semaines plus tard - Je pensais être en droit de compter sur cette assurance qui refuse depuis le décès de reconnaître le bien fondé de ma demande - [/citation]

Votre mari a dû remplir un questionnaire médical pour l'assurance décès liée au prêt.

S'il a omis de déclarer des antécédents médicaux, la position de non-garantie peut se soutenir (ou tout au moins il y aurait application d'une règle proportionnelle)

concernant la saisie, je rejoins la réponse d'Amatjuris

Par **MAMYBLOUSE**, le **02/04/2013 à 18:48**

Mon problème est justement que je ne me souviens pas qu'il ait rempli un document quelconque au niveau de notre santé - simplement nous avons signalé nos div. petits points sensibles que des années de travail en hotellerie-restauration nous obligeaient à "oublier" cette crise cardiaque est survenue brutalement - comment prévoir ? Néanmoins nous n'avons pu obtenir la copie des documents que nous avons prétendument et dont le numéro de dossier ne correspond pas à ceux que nous avons remplis - je ne comprends rien à cette décision judiciaire - j'ai seulement fourni les documents concernant le décès de mon Epoux en demandant la couverture de l'assurance - ensuite je n'ai pu suivre mes affaires courantes : on m'annonce que je suis atteinte d'un cancer (trois interventions en l'espace de 5 mois, que mon diabète est très élevé

- j'ai perdu pied et je commençait tout juste à me remettre d'une profonde dépression - Je n'ose même plus sortir ni parler à qui que ce soit - Aidez-moi je vous en supplie car vous êtes mon seul espoir - merci à vous tous

Par **chaber**, le **03/04/2013 à 09:40**

bonjour

[citation]dont le numéro de dossier ne correspond pas à ceux que nous avons remplis
[/citation]il est normal que le n° de dossier de l'assureur ne soit pas celui de votre dossier de crédit.

Avez-vous demandé copie du questionnaire médical à l'assureur?

Par **MAMYBLOUSE**, le **03/04/2013** à **10:41**

Merci Chaber

j'ai effectivement demandé tous les justificatifs qu'ils m'ont toujours promis d'envoyer mais que je n'ai jamais reçus... Comment ce peut-il que le numéro de dossier soit différent de celui que nous avons rempli et comment peut-il dans ce cas porter notre signature ? Avant cette horreur nous avons vécu 43 ans durant desquels nous avons contracté différents crédits toujours honorés - je croyais naturellement que l'assurance aurait du couvrir un malheur pareil - encore merci mais je ne vois aucune solution

Par **chaber**, le **03/04/2013** à **16:13**

bonjour

par LRAR vous réclamez copie de ce document à l'assureur, en précisant que, si vous ne l'avez pas reçu sous huitaine à réception, vous le ferez demander par voie judiciaire.

Par **MAMYBLOUSE**, le **05/04/2013** à **09:30**

Merci encore Chaber

Voilà qui est fait - j'ai de plus joint tous les documents concernant ce dossier y compris les coordonnées de la personne qui avait constitué ce dernier et que je n'ai jamais réussi à contacter depuis

Avec reconnaissance

Par **MAMYBLOUSE**, le **10/04/2013** à **11:19**

Et oui cher(e) Chaber

c'est encore moi - depuis qu'ils ont reçu ma LRAR, ils me harcèlent par téléphone alors que je suis sous traitement et incapable de supporter le moindre échange verbal sous peine d'aggraver mon état - je suis toujours aussi démunie et cette situation me mine
d'avance merci

Par **chaber**, le **15/04/2013** à **10:29**

bonjour

vous êtes harcelée par la sté de crédit?